



Prime exceptionnelle incluant mes heures supplémentaires

Par **t1972**, le **02/12/2008** à **20:08**

Bonjour

Sur mes 20 dernières fiches de paye apparaissent 15 primes exceptionnelles remplaçant mes heures supplémentaires.

Est-ce une fraude? de la part de l'employeur?

merci

Par **Visiteur**, le **03/12/2008** à **09:26**

bonjour,

fraude oui... on peut dire ça... tout dépend ces primes sont assujetties aux charges ?

les heures sup sont rémunérées à 25 %.

je ne comprends pas que des employeurs continuent à faire passer des heures sup en prime, alors que depuis la loi tepa il y a des exonérations....

Par **t1972**, le **03/12/2008** à **12:33**

merci pour la réponse...

Puis je poursuivre mon ex employeur en justice... ayant été licencié, ma fiche assedic n'inclue

pas du tout les nombreuses heures supplémentaires que j'ai effectuées... et mes indemnités assedic sont moins élevées que prévue.

Merci

Par **Visiteur**, le **03/12/2008** à **12:42**

re

donc si je comprends bien... les heures sup n'ont pas fait partie du salaire brut ?

qu'est il marqué sur votre fiche de paye ? car les primes sont soumises à cotisations ...

bien sur que vous pouvez aller aux prud'hommes ! sous réserve que les primes ne sont pas soumises....

a + pour la suite

Par **t1972**, le **03/12/2008** à **12:47**

Alors sur ma fiche de paye il est noté dans le salaire de base:
B 190 Prime exceptionnelle...

Par **Visiteur**, le **03/12/2008** à **13:13**

regardez sur quelle base vous cotisez ? il doit y avoir votre salaire + prime...

Par **t1972**, le **03/12/2008** à **13:43**

J'avoue que je ne comprend pas ce que vous voulez exactement ; je ne connais pas grand chose aux fiches de paye: Désolé ... tout ce que je peux vous dire c'est d'après lecture: mes primes ne sont pas soumises à cotisation...

En tous les cas merci d'avoir pris le temps de me répondre... J'apprécie énormément... je vous souhaite une bonne journée...

Par **Visiteur**, le **03/12/2008** à **13:59**

désolée...

je vous demandais simplement de me dire ce qu'il y a marqué en haut de votre bulletin...